



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2025

Deux membres du partis CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 11 au 12 janvier 2024, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo 1, commune Rugombo, province Cibitoke, Emmanuel Nduwayo et Siméon Niyonkuru, tous membres du parti CNL, ont été torturés par des Imbonerakure. Selon les victimes, ils revenaient d'une soirée familiale lorsqu'ils ont été attaqués. L'un d'eux a été poignardé au dos et l'autre a été battu. Les deux hommes ont été transportés d'urgence au CDS Amahoro de Rugombo par Deus Manirakiza, chef de la colline Mparambo I pour des soins. Selon des témoins, l'agression aurait été motivée par l'appartenance politique des victimes. Les autorités locales ont réagi rapidement, la police a procédé à l'arrestation de deux suspects David et Gasongo, tous imbonerakure puis ont été placés en garde à vue au commissariat de Rugombo. Les enquêtes se poursuivent pour retrouver les deux autres agresseurs, Paul et Makarate. Le chef de zone Rugombo, Daniel Bukuru, a confirmé l'incident et a assuré que des enquêtes étaient cours pour déterminer les circonstances exactes de cette agression. Il a également annoncé la tenue de réunions de pacification afin de tenter d'apaiser les tensions avant les prochaines élections.

Deux hommes torturés en commune et province Bururi

En date du 17 janvier 2025, au quartier Rumonyi du chef-lieu de la province Bururi, Fidèle Kurunziza âgé de 58ans membre du parti UPRONA et Jean Claude Nduwayezu agé de 49ans ont été battus et malmenés par deux Jeunes Imbonerakure Bertrand Nkurunziza et Buringo dans ce quartier près du bar appelés Chez Gisoda sur la route Nationale numéro 16 Bururi Rumonge sous les ordres d'un enseignant du Lycée communal Bururi Jules Singayimana représentants du parti CNDD-FDD dans ce même quartier. Selon des clients qui prenaient un verre dans ce bistro, Claude Nduwayezu était accusé par ces Imbonerakure d'avoir aidé Fidèle à pouvoir cacher l'argent des produits BRARUDI vendu. Ils ont été emprisonnés par le commissaire provincial adjoint Dismas Mazuru lieutenant-colonel et détenu au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi où ils ont été libérés le lendemain.

Un membre du CNL torturé en commune et province Kayanza

En date du 15 janvier 2025, vers 14h, sur la colline Kavumu, zone Murima, commune et province Kayanza, Bigirimana Lazard âgé de 42 ans, membre du parti CNL a été battu par les Imbonerakure soutenu par Godefroid Niyonizeye administrateur de la commune Kayanza. Selon des témoins oculaires, le motif est que le parti CNDD-FDD n'a pas eu beaucoup de participant lors de la campagne de sensibilisation dans toute la zone de Murima. Ces Imbonerakure ont dit à l'administrateur que la victime fait le recrutement de membres et qu'il est la cause de l'absence des membres du parti CNDD-FDD dans la réunion. Selon les mêmes témoins oculaires, l'administrateur a ordonné aux Imbonerakure par téléphone, d'aller fouiller dans la maison de Lazare et de l'arrêter. Les Imbonerakure ont pris Lazard et l'ont battu à l'aide des fers à béton tout le corps. L'administrateur Godefroid Niyonizeye a ordonné à ces Imbonerakure d'amener la victime au CDS Murima et de le laisser là-bas. Au CDS Murima, on lui a donné des antidouleurs et le soir elle est rentrée à la maison mais la situation ne s'améliore pas d'où la famille l'a conduit à l'hôpital de Kayanza où il reçoit des soins. Les malfaiteurs n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti UPRONA torturé en commune Makebuko, province Gitega

Dans la nuit du 10 janvier 2025, vers 21 heures, Déo Ndarufatiye, membre du parti UPRONA âgé de 39 ans, fils d'Evariste Kijekundya et de Caroline Kabura, habitant la colline et commune de Makebuko, province Gitega, a été battu et arrêté par des membres du comité mixte de sécurité humaine accusé d'avoir volé une banane chez François Nahimana.

Au lieu de le placer en détention, les autorités ont ordonné à Sébastien Bakunduwukize et Joseph Ndikumana de conduire Déo au dispensaire de Makebuko pour recevoir des soins.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 25 février 2025, vers 19 heures, sur la colline Kabuye, zone Gasura, commune Mbuye, province Muramvya, Séverin Niyondiko, 26 ans, conducteur de taxi-vélo et membre du parti CNL a été torturé par les policiers de cette zone. Alors qu'il rentrait chez lui à la colline Kirehe avec son ami Vincent Kangoye, 28 ans, cultivateur, il a croisé un groupe de 6 policiers en patrouille qui les ont arrêtés. Selon des sources sur place, ces policiers ont bandé Séverin les yeux et l'ont ligoté. Quand son ami Vincent a pris fuite lorsqu'il a vu qu'ils commençaient à le battre à l'aide des crosses de fusils. Les policiers ont dépouillé la victime de tout son argent et lui ont pris son vélo. Selon les mêmes sources, des passants ont délié la victime vers 21 heures, et celle-ci a pu reconnaître un des policiers mais a refusé de le dénoncer malgré les conseils de ses amis, de peur d'être tué.

Un responsable communal du parti CNL torturé en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 mars 2025 indique qu'en date du 8 mars 2025, Audifax Ndayirukiye, responsable communal du parti CNL, a été agressé par Claude Nininahazwe, un démobilisé du parti CNDD-FDD, sur la colline Kinoso, dans la commune et province de Makamba. L'incident s'est produit alors que Ndayirukiye préparait une réunion zonale

et avait arboré le drapeau de son parti. Nininahazwe, en colère, l'a interpellé et l'a frappé violemment, le blessant au visage et au bras.

L'agresseur a également confisqué les téléphones Android et le power bank de la victime, et a ordonné l'interruption de la réunion, malgré l'autorisation préalable des autorités administratives. Malgré le dépôt d'un mandat d'arrêt, aucune arrestation n'a été effectuée, et des témoins accusent le chef de poste de protéger l'agresseur.

Cet acte d'intolérance politique suscite des inquiétudes parmi la population, qui appelle à la justice et à des mesures contre les violences visant l'opposition. La présence du responsable local des Imbonerakure, qui n'a rien fait pour empêcher l'agression, suggère une tolérance envers cette violence pour préserver l'image du CNDD-FDD avant les élections.

Un membre du parti CNL torturé en Commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2025 indique qu'en date du 7 mars 2025, Bonaventure Ndikuriyo, membre du parti CNL, a été victime de torture par un groupe de jeunes Imbonerakure sur la colline Kiyange, dans la commune Kayogoro, province Makamba. Les auteurs, dirigés par Jean Claude Nahimana, Emmanuel Sindayigaya et Claude Nijimbere, ont utilisé des bâtons et des tiges de fer à béton pour battre la victime.

Les Imbonerakure, au nombre de 26 tous natifs de cette colline, ont également obligé Bonaventure Ndikuriyo d'avalier ses propres matières fécales suite aux coups reçus. L'incident s'est produit en présence et sous les ordres du chef de colline Félix Manirakiza, sans aucune intervention de sa part pour les empêcher. La victime a porté plainte au commissariat de police, mais l'OPJ Dibora n'a pas convoqué les auteurs pour mener des enquêtes.

Cet incident fait partie d'une série de violences commises par les Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD, qui ont été signalées par la population burundaise et les organisations des droits de l'homme en particulier la Ligue Iteka dans ces rapports hebdomadaires. Ces actes de violence sont souvent commis dans une impunité totale, ce qui suscite des inquiétudes quant à la situation des droits de l'homme au Burundi.

Un rapatrié membre du parti CNL torturé moralement par le chef de la sous-colline et les Imbonerakure en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 8 mars 2025, vers 23 heures, le domicile de Déo Hakizimana, membre du parti CNL et rapatrié, a été envahi par le chef de la sous-colline Nyavyatsi, Benjamin Manirakiza, accompagné d'une personne inconnue. Déo Hakizimana, déjà au lit, a ouvert la porte et a demandé à connaître l'identité de l'inconnu, mais on lui a répondu que cela n'était pas nécessaire.

Après avoir réalisé qu'il était en danger, Déo Hakizimana est rentré chez lui et a fermé la porte. Le chef de la sous-colline et son compagnon sont repartis. Cependant, le lendemain matin, le même chef de la sous-colline est revenu avec un groupe de 6 jeunes Imbonerakure, qui ont accusé Déo Hakizimana d'avoir insulté le chef de la sous-colline la veille.

Déo Hakizimana a nié ces accusations, affirmant qu'il était victime de son idéologie politique en tant que membre du parti CNL d'Agathon Rwasa. Il a été contraint de payer une amende de 15 000 fbu sans justification, sous peine d'être battu. Actuellement, Déo Hakizimana vit dans la peur et la panique, craignant pour sa sécurité.

Il convient de noter que quelques jours avant l'invasion de son domicile, Déo Hakizimana avait reçu des intimidations de la part du chef de la sous-colline, qui lui avait dit que tous les rapatriés n'ont plus de force. Cette situation soulève des préoccupations quant à la sécurité des membres de l'opposition politique au Burundi.

Une personne battue en commune Buhiga, province Karuzi

Le 20 mars 2025, aux environs de 19 heures, sur la colline Gitanga, dans la zone et commune de Buhiga, Iradukunda David, un homme de 33 ans et membre du parti CNDD-FDD, a été agressé par des Imbonerakure dirigés par une personne nommée Djuma, âgé de 35 ans, en compagnie du chef de la colline, Lionel.

Des témoins présents ont rapporté qu'un vélo, volé la veille sur cette colline, a été retrouvé dans la rue près de la demeure de David, et ces Imbonerakure l'ont accusé d'être l'auteur de ce vol manqué. Pendant qu'ils le frappaient, David s'est défendu et a mordu au nez l'un des Imbonerakure, connu sous le nom de Dondori, âgé de 27 ans. Les témoins affirment que David a été amené au cachot de la police dans la zone Buhiga, où il a passé la nuit, avant d'être libéré vers 15 heures après avoir payé les frais médicaux qu'il devait à l'hôpital de Buhiga, où il avait également passé la nuit.

Le présumé voleur a déclaré devant l'OPJ que les Imbonerakure avaient brisé la porte de sa maison après l'avoir battu et l'avaient forcé à sortir. David a ajouté que Djuma lui avait volé 300 000 Fbu qu'il avait empruntés pour la récolte du maïs et le sarclage des haricots, tandis que le chef de la colline lui en avait pris 60 000 Fbu qu'il avait dans sa poche, bien que ce dernier ait affirmé n'en avoir pris que 25 000 Fbu.

Deux frères torturés par des Imbonerakure en commune Butezi, province Ruyigi

Dans la nuit du 18 mars 2025, vers 22 heures, sur la colline et zone Mubira, commune Butezi, province Ruyigi, Berchmans, commerçant et Révérien, deux frères, tous membres actifs du parti CNL, lorsqu'ils rentraient, ont été battus et blessés par des Imbonerakure qui étaient en patrouille. Selon des sources sur place, Jean Berchmans est un commerçant disposant d'un kiosque au centre de négoce de Mubira. Ces deux personnes ont été battues à l'aide des bâtons après avoir payé une amende de 30.000 fbu. Ils ont été accusés d'avoir dépassé l'heure de rentrer car dans cette commune, les Imbonerakure ont fixé l'heure de rentrer à 21 heures et leur patrouille commence à 22 heures. Les deux victimes sont hospitalisées à l'hôpital de Butezi. En plus des coups et blessures, Révérien connaît actuellement un trouble psychologique suite à cette situation. Parmi ces Imbonerakure, il y avait Gilbert, Alexis, Dieudonné, Pascal et un autre connu sous le sobriquet de Mweranda et ce dernier était chef de file.

Selon les mêmes sources, Gilbert et Mweranda ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Butezi tandis que les trois autres ont pu échapper à la police.

Notons que cette mesure des Imbonerakure de fixer les heures de rentrer comme les heures de couvre-feu est une façon déguisée de voler les gens car celui qui dépasse cette heure est infligé d'une amande sans quittance, ce que la population qualifie de vol organisé par le parti au pouvoir. Selon les mêmes sources, l'administration reste muette face à cette situation. Certains habitants disent qu'ils ne comprennent pas comment les jeunes Imbonerakure peuvent se substituer aux corps de défenses et de sécurité dans un pays ayant la police et l'armée payées par l'Etat.

LIGUE IITEKA